

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le jeudi 15 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Mardi 20 décembre 2022 à 18 h 30,
Salle consulaire à la Mairie
5 place de la mairie, 74440 MORILLON**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Affaires touristiques** – Fixation des tarifs des secours sur piste et du transport en ambulance pour la saison hivernale 2022-2023 – Domaine skiable – Annule et remplace la délibération n°2022.108 du 01 décembre 2022
2. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Simon BEERENS-BETTEX